

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

PLACES

Les traitements indiqués ci-dessous correspondent aux traitements prévus par la loi du 24 juin 1949 sur le statut des fonctionnaires

S'adresser à	Place vacante	Traitement fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Président de la direction du laboratoire fédéral d'essai des matériaux, Leonhardstr. 27, Zurich 1	Aide technique de I ^{re} classe, évent. vérificateur de II ^e classe	6650 à 10 200 ou 7200 à 11 550	15 août 1953 [1.]	Technicien diplômé en génie civil, si possible avec pratique. Langue maternelle: le français, connaissance de l'allemand
Entrée en fonctions: 15 septembre 1953, ou plus tôt				
Inspection fédérale des forêts, chasse et pêche, Berne 23	Juriste, ingénieur forestier ou zoologue	à convenir	15 août 1953 [2.]	Etudes universitaires complètes. Connaissances scientifiques et pratiques en matière de chasse. Bon alpiniste. Connaître deux langues officielles
Service fédéral de l'hygiène publique, Bollwerk 27, Berne	Pharmacien de II ^e classe	10 300 à 14 800	17 août 1953 [2.]	Diplôme fédéral de pharmacien. Connaissance des langues officielles
Entrée en fonctions: 1 ^{er} novembre 1953				
Chef d'arme des troupes de transmission, Berne 3	Ingénieur de II ^e classe, éventuellement technicien de I ^{re} classe	10 300 à 14 800, resp. 9050 à 13 550	15 août 1953 [2.]	(*)
Etudes complètes. Etre capable d'étudier et d'établir des projets dans le domaine des transmissions, de la haute fréquence et des télécommunications, ainsi que de diriger des essais de matériel de transmission. Connaissance du matériel de corps des troupes de transmission et des services de transmission. Savoir l'allemand, le français et, si possible, l'anglais. Si possible officier.				
Entrée en fonctions: le plus tôt possible				

S'adresser à	Place vacante	Traitement fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Intendance du matériel de guerre, Berne	Secrétaire de II ^e classe	8500 à 13 000	13 août 1953 [1.]	Officier. Expérience de l'administration. Connaissance du matériel de guerre et du service dans les arsenaux. Langues: l'allemand et le français
Il sera probablement pourvu à cette place par voie de promotion				
Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail	Secrétaire de II ^e classe à l'inspection fédérale des fabriques du II ^e arrondissement, à Aarau	8500 à 13 000	15 août 1953 [2.]	Bonne formation générale; intérêt pour les questions d'ordre technique et économique; expérience des travaux administratifs; langue maternelle: l'allemand; bonne connaissance du français
Il sera probablement pourvu à cette place par voie de promotion.				
Division des travaux du III ^e arrondissement des chemins de fer fédéraux à Zurich	1 jeune dessinateur en génie civil à la division du III ^e arrondissement des chemins de fer fédéraux à Zurich	20 ^e classe	12 août 1953 [1.]	Apprentissage complet. Quelque pratique désirée
Entrée en fonctions: le plus tôt que possible.				
S'adresser par lettre autographe à la division des travaux du III ^e arrondissement des chemins de fer fédéraux à Zurich. Envoyer copies de certificats et photographie. Indiquer curriculum vitae, état civil et incorporation militaire				
Office fédéral de l'air, Berne	Economiste de II ^e classe, éventuellement contrôleur de l'exploitation de I ^{re} classe	10 300 à 14 800 ou 11 700 à 16 200	25 août 1953 [2.]	Formation commerciale ou économique approfondie, théorique et pratique, habile correspondant. Langue maternelle: l'allemand. Savoir parler et écrire le français et l'anglais. Savoir mener des pourparlers. Expérience en matière d'organisation industrielle

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1953
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	30
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	30.07.1953
Date	
Data	
Seite	735-736
Page	
Pagina	
Ref. No	10 093 216

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.